



Organe subsidiaire de mise en œuvre

Quarante-deuxième session

Bonn, 1^{er}-11 juin 2015

Point 15 d) de l'ordre du jour

Questions administratives, financières et institutionnelles:

Application de l'accord de siège

Application de l'accord de siège

Projet de conclusions proposé par le Président

1. L'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) a noté que, d'après les renseignements fournis par le représentant du gouvernement hôte, la construction du nouveau Centre de conférence international de Bonn était achevée, et il a exprimé sa satisfaction devant les excellentes installations offertes par ce nouveau centre à l'occasion de la quarante-deuxième session des organes subsidiaires.
2. Le SBI a remercié tant le gouvernement hôte que la ville hôte de Bonn pour les efforts et les investissements spécialement consacrés à l'achèvement du centre de conférence, notamment les contributions financières spéciales versées à maintes reprises par le gouvernement hôte pour les sessions du Groupe de travail spécial de la plate-forme de Durban pour une action renforcée à Bonn. Il a vivement engagé le gouvernement hôte à continuer de soutenir le fonctionnement du Centre de conférence international de Bonn en tant que forum permanent du processus intergouvernemental lié à la Convention au siège du secrétariat. Il espérait également que les établissements hôteliers proches du centre de conférence ouvriraient dans les meilleurs délais de façon à améliorer l'offre d'hébergements commerciaux et de bureaux pour les délégations.
3. Conformément aux décisions 27/CP.19 et 25/CP.18, le SBI a de nouveau demandé au secrétariat de tirer parti au mieux de ses bureaux et du centre de conférence pour les sessions et réunions organisées au titre de la Convention, en vue de réduire les coûts et d'améliorer encore les services disponibles au siège du secrétariat.
4. Le SBI a également pris note des informations figurant dans les rapports du représentant du gouvernement hôte et de la Secrétaire exécutive selon lesquelles la conception d'une annexe à construire dans le complexe des Nations Unies pour que l'ensemble du personnel soit installé en un même lieu était en bonne voie, le début des travaux étant prévu pour janvier 2016 et la fin dans les trois ans qui suivraient.

5. Le SBI s'est félicité de la poursuite de la collaboration entre le gouvernement hôte, le secrétariat et d'autres parties prenantes sur des sujets tels que les bureaux et salles de réunion ou encore les renseignements et services améliorés à fournir aux participants. Il a encouragé le gouvernement hôte et le secrétariat à maintenir ce type de consultations étroites et régulières.

6. Le SBI a demandé au secrétariat de continuer, par l'intermédiaire du site Web de la Convention, d'informer les Parties de ces questions et d'autres aspects de l'application de l'accord de siège et a invité le gouvernement hôte et la Secrétaire exécutive à lui signaler, à sa quarante-sixième session (mai 2017), les progrès accomplis.
